

Rhône
888
1884

Dimanche 28 Septembre 1884

Le Numéro CINQ Centimes

1^{re} Année, N° 60

L'AVENIR

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :
Annonces judiciaires..... la ligne 1 fr.
Publicité..... — 2 »
Chèques postaux..... — 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Quatre-Septembre

ADMINISTRATION & REDACTION :
70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :
Bureaux 3 mois 1 fr.
Lyon et départ^{ts} limitrophes, 5 fr. 10 l. 10 c.
Pour les autres départ^{ts}.... 6 fr. 10 l. 10 c.
(Étranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

NOS NOUVELLES PRIMES DE CENT FRANCS

Voir l'explication à la 4^{re} page

N° 28
L'Avenir de Lyon
BON D'ACHAT
27 Septembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

COMLOT PROUVANTABLE

Il paraît que Ferry redoute avant tout de s'endormir sur ses lauriers. Ce Vosgien tenace autant que peu scrupuleux ne s'arrête pas à moitié route.

Après le complot de Montceau-les-Mines, le complot Kropotkine et le complot Louise Michel, il vient d'en imaginer un nouveau qui va lui donner, devant les Chambres, l'autorité qu'on ne saurait refuser à un sauveur.

Inutile de dire que ce complot dépasse en fantaisie tous ceux qui l'ont précédé.

Les quatre accusés, dont deux femmes, ont comparu devant le tribunal correctionnel, non pour fabrication de matières explosibles, mais pour possession illicite de liquides et d'objets qui, « considérés isolément ne présentent aucun caractère de danger ».

Voilà pour l'accusation.

Ainsi, vous avez chez vous du coton, matière qui ne laisse pas que d'être employée souvent dans tous les ménages ; rien de moins illicite en soi ; mais vous ignorez peut-être qu'avec l'aide de l'acide azotique, on obtient le coton-poudre, matière éminemment explosible.

Or, j'admets que les accusés ne possédaient pas d'acide azotique ; mais, tout au moins, on a trouvé chez eux du coton : vous ne pouvez donc absolument pas nier leur culpabilité, à moins de vouloir passer pour d'affreux réactionnaires, — je veux dire pour des intransigeants, — car pour la bande qui nous exploite, il paraît que ces deux termes sont synonymes. Vous ne vous en étiez peut-être jamais douté jusqu'à ce jour ? — Et moi donc !!!

Du reste, un expert juré, du nom mémorable d'Ogier, a fait cette déposition : « A l'intérieur d'une casserole j'ai trouvé une poudre noire. Et j'ai découvert que cette poudre contenait du charbon et du sucre. Mais j'estime que ce mélange ne pouvait produire une explosion bien forte » (sic). Mais, patience, ce n'est pas tout. — Ce brave Ogier ajoute que, bien qu'il n'ait pas trouvé de dynamite chez les accusés, il a cru voir dans la cour de la maison un endroit qui sentait la poudre !!

L'accusé Seigneux, pouffant de rire, lui répond assez à propos : « S'il y avait eu dans ma cour des matières explosibles, la maison n'aurait pas manqué de sauter. » Mais l'immortel Ogier ne se démonte pas pour si peu. Et c'est avec une bêtise adorable qu'il lui réplique : « Je ne m'explique, en vérité, l'absence d'explosion, que par une chance extraordinaire. » Oh ! comme cette phrase, n'est-ce pas, est bien celle d'un expert juré, et comme toute cette racaille

se ressemble ! Décidément, ils vont bien avec nos juges, ces gens-là ! Cette magistrature que l'Europe nous envie (!) et que le Martin Effeuille a si consciencieusement épurée, est parfaitement à la hauteur du rôle qu'on lui impose.

Comme tous ces bourgeois qui suent l'égoïsme à plein nez sont bien faits pour condamner au maximum de la peine possible les gens qui ne pensent pas comme eux que tout est pour le mieux dans la meilleure des Républiques ! Sur un signe de leur seigneur et maître, tous ces GEORGES DANDIN se montrent prêts à obéir, comme on sait le faire dans les cases de la Guadeloupe. Demandez plutôt au larmoyant Serville-Réache. Qu'un homme essaye de faire montre de ses opinions radicales et socialistes, immédiatement il est perdu : les mandarins qui nous gouvernent ne pardonnent jamais cela.

Soyez partisans de l'Empire, qui a toujours su nous laisser enlever plus que ce qu'un jour de gloire et de conquête nous avait donné ; soyez orléanistes ou opportunistes ; fomentez le trouble dans l'État par des placards séditieux ou par des mandements ultramontains, dont les auteurs devraient être expulsés sans faiblesse : rien de tout cela ne vous perdra, car le gouvernement opportuniste tient à s'appuyer sur tous ces drôles, et pour lui, maintenant, il n'y a plus qu'un ennemi : c'est le radicalisme.

Mais, tâchez voir un peu d'arborer le drapeau d'avant-garde, essayez donc d'opposer un idéal républicain plus parfait, — et ce n'est, certes, pas difficile, — à celui du grand U qui tient les rênes du pouvoir, et vous verrez incontinent ce que cela peut vous coûter en République !

Les pieuvres du ministère ont parfois besoin d'un petit complot pour ramener à eux la confiance des Truelle et des Spuller, qui voient partout des fantômes séditieux se dresser dans l'ombre pour faire tache au soleil de leur République.

C'est pourquoi vous avez appris par les journaux qu'un infâme complot avait été dirigé contre les gens d'ordre (?) qui veillent, heureusement, ma foi, à notre salut et à notre bonheur à tous ! Vous n'ignorez pas, du reste, que ces bons apôtres ne veulent que notre bien, et que l'ayant largement pris, ces temps derniers, dans nos poches, pour aller gagner en Chine de quoi s'acheter des immeubles de cinq ou six cent mille francs, ils se reposent prudemment dans un silence plein de ténèbres en attendant qu'ils nous posent de nouveau le sac sous le nez, pour que nous y fourrions de nouveaux millions. Et c'est justement pour préparer cette spoliation nouvelle qu'ils ont trouvé un petit complot.

Aussi, n'est-il que fort juste que les citoyens Seigneux et Joutaut aient été condamnés, l'un à huit mois, l'autre à dix mois de prison. Ça leur apprendra à se permettre d'avoir chez eux du charbon et du sucre ! — comme dit Rochefort. — Et ça m'apprendra, à moi-même, à parler contre le gouvernement !

François BONJUAN.

N'ayant pu me corrompre, ils m'ont assassiné.

(Dernières paroles de Marat)

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

PARIS, 6 heures soir. — Nous sommes en mesure d'annoncer que le ministre de la marine et des colonies déposera, dès la rentrée des Chambres, une demande de crédits pour les frais de l'expédition au Tonkin.

Cette demande, qui ne dépassera pas la somme de quinze millions, s'appliquera exclusivement aux dépenses engagées ou à faire par le seul département de la marine. Elle s'applique à la fois au corps expéditionnaire du Tonkin et à l'escadre de l'Extrême-Orient.

7 heures soir. — Une dépêche d'Hanoi, datée du 25 septembre, soir, annonce que les paquebots *Ville d'Alger*, *Ville de Cadix* et *Ville de Strasbourg*, sont arrivés à Haiphong et ont opéré leur débarquement.

Un télégramme d'Along signale aussi l'arrivée du *Rio-Negro*, qui avait déjà terminé le débarquement de son matériel.

Ces quatre paquebots avaient été frétés, on s'en souvient, par le ministère de la marine, pour transporter au Tonkin 2,500 hommes, du matériel et des provisions.

LONDRES, 8 h. soir. — La *Gazette de Kiel* annonce que le gouvernement a interdit aux corvettes chinoises *Ting-Yuen* et *Chen-Yuen* de sortir du port sous le pavillon allemand.

La commission des mines de l'Annam et du Tonkin s'est réunie hier à deux heures et demie.

Toute la discussion a porté sur la question de savoir si la propriété des concessions serait perpétuelle ou temporaire.

Le régime de la perpétuité des concessions a été voté.

PARIS, 9 h. soir. — Voici la composition du corps de débarquement parti de Saigon, sur la *Nive* et la *Saône*, pour aller rejoindre l'amiral Courbet à Matsou :

- 1^o Un bataillon et demi (environ 900 hommes) d'infanterie de marine qui formera, avec les troupes venant du Tonkin, un régiment de marche ;
- 2^o Une batterie d'artillerie dite de montagne, avec tout son matériel et ses accessoires ;
- 3^o Une escouade du génie ;
- 4^o Un détachement de 12 gendarmes, commandés par un maréchal des logis et deux brigadiers.

MARSEILLE, 10 h. soir. — La commission du Tonkin s'occupe d'organiser deux missions pour l'exploration des principaux districts miniers de l'Annam et du Tonkin. Une somme de 100,000 francs sera affectée aux dépenses de ces missions, qui comprendront chacune un ingénieur des mines, deux garde-mines et quelques quartiers-maîtres de la marine.

Ce qui explique la décision du gouvernement, c'est qu'il importe d'avoir des renseignements sur une idée générale des gîtes miniers du pays.

INFORMATIONS

Le général Boulanger a passé ce matin, sur l'esplanade de la Marine, à Tunis, la revue d'honneur du 4^e régiment de zouaves, dont il venait de terminer l'inspection générale.

Le général a fait réunir ensuite tous les officiers et sous-officiers de ce régiment et leur a fait donner lecture de l'ordre sur l'inspection.

Le défilé a eu lieu avec une grande préci-

sion. Cette cérémonie a produit une excellente impression sur les nombreux indigènes qui y assistaient.

Une ordonnance du ministre de l'intérieur soumet les bâtiments provenant des ports de l'arrondissement de Gènes aux mêmes précautions que ceux venant des ports du golfe de Naples.

Le service des colis postaux de France pour l'Italie est rétabli, excepté pour la Sicile, la Sardaigne, l'île d'Elbe et les Calabres, pourvu que ces colis ne contiennent pas des matières prohibées par les ordonnances sanitaires.

On mande de Brest.

Le transport *Mytho* part pour le Tonkin, ayant à bord de l'infanterie et de l'artillerie de marine.

Les officiers et autres fonctionnaires de la marine, appelés à servir au Tonkin et en Cochinchine se sont embarqués ce matin.

Avant de rejoindre leurs foyers, les réservistes du 5^e de ligne, à Falaise, ont eu la patriotique pensée de donner, sous le patronage de leurs officiers, une représentation dramatique et musicale au profit des blessés au Tonkin, représentation dont le produit s'est élevé à 445 fr.

Cette somme a été versée entre les mains de la présidente de l'Union des Femmes de France pour être jointe au plus prochain envoi que cette Société fera à nos vaillants soldats.

M. Kubly, ancien rédacteur du *Petit Journal*, a été arrêté hier, au faubourg Monmartre, sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion. Il a été écroué au Dépôt.

On écrit d'Alger :

« Par décision en date du 25 septembre, les provenances de France ne subiront plus qu'une quarantaine de trois jours. »

On annonce la mort de M. Henri Forget, procureur de la République à Châtillon-sur-Seine (Côte d'Or).

LA LIBERTÉ CLÉRICALE

Le fait est consommé. « La loi exécutable est promulguée ! Malheur aux vaincus ! L'exécution de cette loi sera plus détestable encore ; elle nous fait reculer de plus d'un demi-siècle en arrière ; elle est antisociale et antinationale. Nous la subissons ; mais tant que nous aurons un souffle dans l'âme nous maudirons l'attentat commis contre la nation, contre son avenir, contre sa richesse, contre sa prospérité, contre sa moralité. On veut nous ruiner moralement et matériellement. Cela ne sera pas. »

« Nous réagirons par tous les moyens qui sont à notre disposition, nous lutterons jusqu'à ce que nous ayons raison de cette loi infâme et jusqu'à ce que sur ses ruines nous ayons relevé l'enseignement national. »

Qui tient ce langage ? Ce doit être le parti intransigeant, celui qui devant la faiblesse ou la lâcheté d'un roi a osé crier : Vive la République !

Eh mais non ! C'est au contraire la fraction la plus modérée, la plus politique, la plus conciliante du parti clérical belge.

C'est l'*Echo du Parlement* qui nous fournit ce renseignement, c'est lui qui nous montre avec quel sentiment de répulsion et de douleur la masse populaire a accueilli cette triste reculade.

Cette loi a été baptisée, en Belgique, la loi de malheur. Ce retour au barbarisme religieux a fait naître, chez tous les esprits indépendants et libres, une certaine terreur et un profond découragement.

Les événements ont quelquefois de bien bizarres coïncidences !

Quand nos amis de Lyon, animés d'un esprit de progrès pour l'instruction, voulaient établir des écoles libres et laïques, ils empruntèrent justement à la Belgique le système merveilleux du *Sou des écoles*.

La France ignorait ce fonctionnement, si utile aujourd'hui, répandu jusque dans la plus petite des bourgades.

Lyon, le premier, donna le jour au *Sou des écoles*. Le citoyen Albert, le fondateur dans notre ville de ce système de progrès, puisa, à Bruxelles même, le mode de Statuts qui, quelques années plus tard, devait faire rayonner partout le *Sou des écoles* et rendre de si utiles services à la classe des travailleurs. De là naquit le *Denier des écoles*.

Aujourd'hui, le gouvernement belge s'insurge contre la liberté d'enseignement, contre cette fameuse liberté des pères de famille tant de fois évoquée par le saucissonnier Chesnelong, le cuirassier de Mun, le caffard Buffet et *tutti quanti*.

En Belgique, la loi de 1879 avait rendu obligatoire la création d'écoles communales dans les localités qui n'en avaient pas encore. Elle avait affranchi les instituteurs du joug du clergé. Elle avait sécularisé l'enseignement primaire, tout en respectant scrupuleusement la volonté des pères de famille.

A peine revenu au pouvoir, le parti clérical n'a eu ni repos ni trêve avant d'avoir détruit de fond en comble cette loi libérale et progressive. Sur un signe des hommes mitrés, le roi, au risque d'une révolution, a d'un trait de plume fait reculer d'un demi-siècle la liberté de son peuple.

Puissent ces tristes événements servir d'enseignement au peuple français. Il le voit, la haine des dévots et des cagots est impitoyable, et, une fois de plus, on peut voir aussi par ce saisissant exemple avec quel raffinement ils savent se venger de ceux qu'ils considèrent comme leurs pires ennemis.

Et c'est en ce moment gros d'orage et de révolution chez nos voisins, à la veille d'une proclamation de République peut-être bien prochaine en Belgique, que les orléanistes renforcés d'opportunistes cherchent à escamoter la République.

Oui, ce qui se passe en Belgique nous pènerait à l'oreille, à nous autres Français, si l'ordre-moral venait à triompher aux prochaines élections.

Electeurs, travaillez et veillez au salut de la République, au salut de la République démocratique et sociale.

J.-B.-A. PAGES.

LA QUADRUPLE ALLIANCE

M. de Bismarck a rendu à M. de Courcel, notre ambassadeur à Berlin, la visite que celui-ci avait faite au chancelier allemand, pendant son séjour à Berlin.

En d'autres moments, cette visite ne pour-

rait être considérée que comme une simple marque de politesse, mais elle emprunte un autre caractère dans les circonstances actuelles.

La démarche de M. de Bismarck n'aurait eu d'autres motifs que d'initier notre ambassadeur aux résultats de l'entrevue des trois empereurs, et elle nous surprend d'autant moins que les relations du cabinet Jules Ferry avec le chancelier paraissent revêtir de jour en jour un caractère d'intimité de plus en plus grand.

La France, bien que n'ayant pas de représentant à l'entrevue de Skierniewice, marcherait de concert avec l'Allemagne, la Russie et l'Autriche, dans le règlement des affaires égyptiennes. Ainsi l'a voulu M. Jules Ferry.

Evidemment, c'est une action commune que veulent entreprendre les trois empereurs contre l'Angleterre, dans le but de neutraliser son influence en Egypte. Mais, comme ni l'Allemagne, ni la Russie, ni l'Autriche, ne se soucient d'entamer une lutte avec l'Angleterre, M. de Bismarck a profité des relations étroites qui l'unissent avec M. Jules Ferry pour entraîner la France dans la même voie. A elle, reviendrait alors le soin de disputer l'Egypte aux Anglais.

Ce rôle, qui nous paraît absolument être celui du Raton de la fable, ne saurait nous convenir, et quelles que soient les bonnes dispositions de M. Jules Ferry à l'égard de M. de Bismarck, nous ne voyons pas les avantages que nous recueillerons à tirer les marrons du feu pour les autres.

Ce serait travailler pour le roi de Prusse.

ÉTRANGER

RUSSIE. — Suivant les informations du *Standard*, l'état de siège à Saint-Petersbourg, proclamé en septembre 1882, vient d'être prolongé pour la durée d'une année.

PAYS-BAS. — La seconde Chambre a pris en considération, par sixante-huit voix contre quarante, la projet de modification à la Constitution autorisant la révision des lois constitutionnelles pendant la Régence.

AMÉRIQUE DU SUD. — D'après une dépêche de Buenos-Ayres, en date du 24 courant, adressée au *Lloyd*, une inondation dévastée les environs de la ville et a déjà causé des pertes énormes.

ALLEMAGNE. — Les trois empires n'ont pas conclu d'arrangement écrit à Skierniewice, et en particulier ne se sont pas entendus au sujet des mesures communes à prendre contre les anarchistes.

FRANCFORT. — Des perquisitions ont eu lieu aujourd'hui chez l'instituteur Sabot, candidat socialiste ouvrier. On n'a trouvé que quelques numéros du journal le *Démocrate*, qui se publie à Fribourg.

Une réunion électorale que M. Sabot a voulu tenir ce soir a été interdite par l'autorité et une perquisition a également eu lieu chez le restaurateur dans le local duquel la réunion devait avoir lieu.

ANGLETERRE. — On s'est ému en haut lieu de la campagne menée par la presse radicale au sujet de la décadence de la marine anglaise.

Le gouvernement est décidé à demander au Parlement, dès la rentrée, un crédit considérable dans le but d'augmenter le matériel de la flotte, de perfectionner les armements et de rendre à la marine anglaise le premier rang parmi les marines de l'Europe.

ESPAGNE — MADRID. — Conformément à la déclaration contenue dans le discours du trône, le gouvernement espagnol transformera la légation de Berlin en ambassade s'il gouvernait allemand consent à prendre la même mesure pour sa légation de Madrid. On croit que l'Allemagne demandera les crédits nécessaires dès la réunion du Parlement.

SUISSE. — Le *Journal de Genève* dit que l'acte d'accusation dressé par les autorités judiciaires zuricoises, contre les anarchistes Kauffmann, Neve et Hauser a été transmis au Conseil fédéral. On a constaté que les inculpés avaient en leur possession des poignards et des matières explosibles.

A Liestal, ajoute le même journal, l'enquête a démontré que l'un des trois suspects arrêtés par la police de Bâle était au service de la police prussienne, et que, jusque dans les derniers temps, il en avait reçu des sommes d'argent assez considérables.

ITALIE. — Les journaux de Rome annoncent que le général Secretani, qui se trouvait à la tête de la mission militaire italienne chargée de suivre les manœuvres du 17^e corps de l'armée française, a été décoré de la croix de la Légion d'honneur.

LE CONGRÈS DE TROYES

Il y a trois jours, dans la ville des andouilles, les cléricaux ont ouvert leur congrès annuel pour le raccolage des ouvriers.

Il paraît que l'œuvre ne marche pas précisément sur des roulettes dorées.

Le correspondant envoyé à Troyes par l'*Univers* constate avec mélancolie que le nombre des congressistes n'atteint plus le chiffre des premières assemblées.

Le zèle s'éteint, la propagande mollit et les cercles catholiques d'ouvriers voient diminuer chaque jour le chiffre de leurs adhérents.

Ça devient grave, bien grave !

Nous continuerons demain la publication de notre intéressant feuilleton *Le Cousin du Diable*.

M. Andrieux et la Crise

M. Andrieux est bien l'homme le plus étonnant que l'on puisse rencontrer.

Tout le monde à Lyon se souvient de l'Andrieux de 1869 et 1870, du révolutionnaire de la Rotonde, et l'on n'a pas oublié non plus l'Andrieux député, préfet de police et ambassadeur d'Espagne.

Eh bien ! Andrieux semble revenir, pour le moment, du moins, à ses anciennes amours. Il est vrai qu'il en a tant et de tant de façons, que dans cet homme tout n'est que MYSTÈRE.

Il court en ce moment après la commission des ouvriers sans travail, comme un simple Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale. Verrait-il sa circonscription lui échapper ? Craindrait-il le scrutin de liste ? Toujours MYSTÈRE.

Comment pouvez-vous croire, monsieur le député de l'Arbresle, que les ouvriers ont oublié votre conduite depuis dix ans ? Mais ils se souviennent ! Ils n'ont pas perdu la mémoire ! Ils savent qu'après avoir été délégué à l'anticoncile de Naples, vous vous êtes fait, à l'As-

semblée législative, le défenseur du budget des cultes, le soutien des prêtres avec les boyaux, desquels vous vouliez, orateur de la Rotonde, pendre le dernier des rois. Ils savent que, préfet de police, vous faisiez arrêter les honnêtes citoyens coupables de manifester aujourd'hui comme vous en aviez donné l'exemple vous-même.

Ils savent que vous, républicain de la veille, vous êtes allé conduire le cotillon chez l'Alphonse de toutes les belles d'Espagne. Ils savent, en un mot, que vous êtes un ambitieux sans frein, et que, bien loin de les servir, vous voudriez vous servir d'eux comme de pieds-tal.

Ils connaissent le *Mystère* et ne s'y laisseront pas prendre, vous en serez quitte pour vos démarches intéressées, et tout ce qu'ils peuvent vous promettre, c'est de vous évincer aux prochaines élections.

ERRATA

Dans notre entrefilet d'hier, intitulé : *Canne à pêche*, c'est par erreur que nous avons dit Genas au lieu de Jonage.

D'autre part, M. G..., que nous avons visé dans ledit filet, est venu dans nos bureaux pour nous prier de dire qu'il n'a jamais été ni directement ni indirectement la cause de l'arrestation de ses amis à Paris. Nous n'avons, du reste, jamais voulu dire cela. Dont acte !

Il n'en reste pas moins vrai que M. Gailleton pêche souvent et presque toujours en eau trouble...

Monsieur le rédacteur, Nous comptons sur votre impartialité pour la rectification suivante, concernant les délégués à l'exposition d'Amsterdam.

Ces délégués ne sont pas les délégués des mécaniciens, mais ceux des forgerons-mécaniciens.

Siège social de la chambre syndicale, cours Gambetta, 73, café Bertholus.

BEAUSSUZET, délégué.
BONNECARRÈRE (Pierre).

CONSEIL MUNICIPAL

PRÉSIDENCE DE M. GAILLETON, MAIRE
La séance est ouverte à huit heures et quart.

Disons tout d'abord que dès sept heures et demie, le public faisait queue dans la salle des Pas-Perdus.

Aussitôt après l'appel nominal, M. Vauchez demande à l'administration ce qu'elle pense de la proposition qu'il a faite en ce qui concerne le prix du pain.

M. le maire répond que cela fera l'objet de l'ordre du jour, attendu que la question a des rapports avec ce qui doit être traité.

Le citoyen Fichet dépose sur le bureau une pétition des commerçants du cours Gambetta demandant une enquête sur les causes des odeurs insupportables qui se dégagent des égouts tous les soirs à la même heure. Il demande que l'administration veuille bien se tenir prête à répondre à la prochaine séance.

Après quelques explications de M. Julia, le conseil décide que l'on passera à l'ordre du jour.

M. le maire entre alors dans la question de l'ordre du jour ; il fait l'apologie de l'administration ; il explique comment s'est produite la crise, et dit quelles sont les différentes propositions que l'administration va soumettre au conseil à ce sujet.

L'administration ne veut pas ouvrir des chantiers purement municipaux, mais elle activera les travaux en cours et étudiera tous

FEUILLETON DE L'AVENIR (28)

LE PALEFRENIER

Par HENRI ROCHFORT

(Suite)

CHAPITRE XII

L'ASSIÉGÉ

A peine en tête-à-tête avec sa terre glaise, il ébaucha le médaillon d'Yvonne, proportion demi-nature. Il eût tracé, les yeux fermés, ce profil dont le dessin occupait si fermement sa pensée. Il la saisit dans une de ces phases de mutinerie impérieuse, où il l'avait vue quelquefois lorsqu'elle lui reprochait, soit son athéisme, soit la propagande délétère dont elle l'accusait auprès des enfants. C'était ainsi qu'il l'aimait, et puisque ce médaillon était pour lui seul, il avait bien le droit de ne consulter que son goût.

Il aurait pu le terminer en quelques heures. Il y consacra de longues soirées. C'était la récompense de ses occupations

du jour. Quand il avait pu contempler un instant son modèle par l'entrebâillement de la porte de l'écurie, il lui découvrait toujours quelque charme inédit qui prolongeait d'autant son travail.

Lorsqu'il fut inextinguiblement achevé, au lieu d'un soupir de soulagement, il eut un soupir de tristesse. Sous quel'e forme désormais allait-il l'adorer ? Il songea à une statuette équestre où il l'eût représentée dans son amazone sur la petite jument isabelle. Mais le cheval exigeait à lui seul de longues études qu'il lui était à peu près impossible d'entreprendre sans se dénoncer.

Il s'en tint donc au médaillon, et le moula lui-même avec du plâtre fin qu'il envoya chercher par la petite femme de chambre chez le bon faiseur. Il n'en tira qu'une épreuve, et encore la cacha-t-il soigneusement dans le tiroir de sa table de sapin, de peur que la bonne qui balayait sa mansarde ne fût prise, à la vue de cette image, d'un saisissement trop bruyant.

Au moins, pensait-il, elle ne se mariera pas sans me laisser un souvenir. Il est vrai qu'elle ne se doutera pas du cadeau de nocces qu'elle m'aura fait malgré elle.

Son malheur était si complètement inévitable, qu'il faisait pour s'y résigner les plus louables efforts. Il tablait sur l'avenir pour se consoler du présent. La situation

finirait peut-être par se détendre et les orages par s'apaiser. Une amnistie, plus ou moins lointaine encore, lui permettrait sans doute de reprendre un jour sa place au soleil de l'art, lequel lui fit pour tous ceux qui ont du talent. Quel éclat le jour où on dirait à Yvonne, au théâtre ou à l'ouverture du Salon :

— Voulez-vous voir Aronelli le sculpteur ?

Et qu'on lui montrerait élégamment vêtu de noir et ganté de frais, qui ? son ancien palefrenier qui six mois durant avait fait résonner sous le bruit des sabots les pavés de la cour de son hôtel. Ce jour-là il serait vengé. Mais vengé de quoi ? Elle n'en appartiendrait pas moins à un autre, et cette aventure, qui décidait de sa vie à lui, ne serait pour elle qu'un épisode un peu moins lugubre que les autres de l'histoire de la Commune.

A défaut de madame de Varambey, dont le souvenir était, comme le portrait du doge Marino Faliero, à jamais voilé de noir, l'abbé Cornavin avait accaparé le rôle de novelliste de la maison. Mais il ne suffit pas d'être prêtre, il faut être femme pour ce genre de besogne. Ses récits manquaient de variété et d'imprévu. Le retour d'Henri V y était mis au second plan.

Il s'en tenait à des histoires de quartier

et ne regardait pas, comme le faisait l'autre, par le trou des serrures politiques.

Incapable de se lever, toujours comme le faisait l'autre, à des heures invraisemblables pour aller aux renseignements, il ne s'en jetait que plus avidement sur les prophètes que le hasard plaçait à sa portée.

Un matin, vers onze heures, on se mettait à table pour le déjeuner, quand l'abbé entra dans la salle à manger en jouant l'effacement. Du seuil de la porte, il s'écria :

— Je suis un peu en retard. Excusez-moi ! Je viens d'être arrêté.

— Vous ? fit Yvonne.

— Ah ! on commence à arrêter les prêtres ? dit simplement le marquis, comme s'il s'attendait depuis longtemps à la mise en pratique de ce système de terreur.

— C'était un quiproquo. Il y avait erreur sur la personne, et on m'a remis en liberté dès que mon identité a été établie, je dois le reconnaître, se hâta de rectifier Cornavin, dont la peur avait accentué la couperose. Mais savez-vous pour qui on me prenait ?

— Pour un agent du roi ? interrompit interrogativement M. de Curval.

(A suivre)

...eux qu'il est possible d'ouvrir en ce moment.
Il attaque ensuite les meneurs de la crise, il fait une sortie contre les journaux et les personnes qui s'en sont occupés activement.
Il sort heureusement des généralités pour déclarer, ce que d'autres avaient déclaré avant lui, que certains journaux et certains partis politiques, représentant le passé, ont essayé d'exploiter le découragement des travailleurs.

Puis il se lance à nouveau contre tous ceux qui ne proclament pas bien haut l'infailibilité de l'administration et finalement donne lecture des propositions que soumet au conseil l'administration :

1° Vote d'un crédit de 50,000 francs qui seront distribués par les soins des mairies d'arrondissement.

Les commissions seront formées par les deux adjoints et les conseillers élus par ces arrondissements. Il leur sera adjoint des citoyens désignés à cet effet.

2° L'administration activera les travaux de voirie vicinale et urbaine et pressera ceux qui pourraient être commencés.

3° Le maire est invité à se rendre auprès du ministre pour s'entendre sur différents moyens à employer pour remédier à la crise et à cet effet, désigner deux conseillers pour l'accompagner.
(A suivre.)

Dernière Heure

PARIS, 11 h. soir. — Le conseil des ministres, qui a eu lieu dans la matinée au ministère des affaires étrangères, a duré de neuf heures à midi. Il résulte des déclarations de M. Jules Ferry que l'action de l'amiral Courbet, dans les mers de la Chine, est incessamment attendue.

M. Ferry a communiqué les pièces concernant les derniers événements de l'Égypte, et notamment le texte de la protestation par laquelle l'Allemagne, l'Autriche, la France et la Russie déclarent en termes identiques qu'elles considèrent comme nulle et non avenue la lettre de Mubâr-Pacha au ministre des finances sur la mesure relative à la suspension de l'amortissement.

Les ministres ont maintenu la date du mardi 14 octobre, primitivement fixée, pour la convocation des Chambres.

Le conseil s'est occupé ensuite du budget de 1885. Il y a lieu de croire que le gouvernement et la commission du budget se mettront d'accord sur une économie de cinquante millions, au moins.

Minuit. — Le National annonce que le conseil des ministres a décidé qu'entre les secours envoyés aux ouvriers lyonnais, le gouvernement étudiera immédiatement la cession de l'enceinte fortifiée à la municipalité. Cette cession permettrait de procurer du travail aux ouvriers en ouvrant des chantiers de terrassement.

1 h. matin. — Un certain nombre de banquiers juifs à Berlin, proposent d'offrir la candidature dans la 2^e circonscription, au maréchal de Moltke à la place du pasteur Stoeker qui pose sa candidature.

Le Télégraphe rapporte que M. Jules Ferry, parlant de ses négociations avec M. de Bismarck, aurait fortement insisté sur les bonnes dispositions du chancelier.

— Le Paris dit que l'amiral Courbet ira à Ke-Lung; il chassera la garnison chinoise, fortifiera les hauteurs environnantes et laissera un corps d'occupation.

L'amiral Peyron attend la nouvelle de cette opération dans le courant de la semaine prochaine.

Le Paris ajoute que la France possèdera alors un gage d'une valeur supérieure à l'indemnité demandée; elle pourra alors attendre l'exécution du traité de Tien Tsin.

Minuit, vingt. — Les opérations sur Phu-My, sous les ordres du colonel Berger, et sur My-Luong, sous les ordres du colonel Maussion, ont parfaitement réussi.
Les Français sont entièrement maîtres du cours du Day.

Une importante communication d'un groupe d'électeurs de la 4^e circonscription nous parvient à la dernière heure.

Nous publierons demain cette intéressante note, concernant l'attitude de M. le député Chavanon devant ses électeurs.

A TRAVERS LYON

Le président de la République rentrera à Paris jeudi prochain 2 octobre.

M. le général Pittié, secrétaire général de la présidence, chef de la maison militaire de M. le Président de la République, est rentré hier soir à Paris et a repris ses fonctions.

— Le Journal officiel publie une liste de médaillés d'honneur et de mentions honorables décernées à diverses personnes qui ont accompli des actes de courage et de dévouement.

Nous relevons dans cette liste les nominations suivantes :

Jura. — Mention honorable : Le jeune Sigonney (Louis), âgé de quinze ans, domicilié à Chissey : s'est signalé en sauvant un enfant sur le point de se noyer dans la Loue.

Loire (Haute-). — Médaille d'argent de 2^e classe : Le jeune Mazoyer (Pierre), âgé de seize ans, membre de la Société de gymnastique du Puy : a sauvé, dans des conditions périlleuses, un de ses camarades sur le point de se noyer dans un gouffre, au confluent de la Borne et de la Loire.

Accident de voiture. — Dans la journée d'hier, une voiture a versé dans la rue Duguesclin. M. G. R..., qui s'y trouvait a été assez grièvement blessé. C'est à ce moment-là surtout qu'il a fortement regretté de n'être pas assuré contre les accidents.

Nous ferons remarquer, à ce propos, que la société le Travail dont le siège social est rue Mulet, 20, à Lyon, offre pour ce genre d'assurances des avantages exceptionnels.

Coups et blessures. — Le nommé J..., âgé de vingt-trois ans, a été écorché dans la journée d'hier, sous l'inculpation de coups et blessures sur la personne de Pierre Rahier, âgé de vingt ans.

Incendie. — Hier matin, un feu de cheminée s'est déclaré dans la maison portant le n° 5 de la rue Octavio-Ney : il a pu être aussitôt éteint par le pompier Garin, qui habite la même maison.

La femme Pommier, revendeuse, place Saint-Jean, 1, a été écorchée pour avoir fait usage de faux poids.

Hôtel-Dieu. — Claude-Antoine Jars, âgé de vingt-quatre ans, ouvrier, demeurant à Beaujeu (Rhône), a reçu de graves contusions dans les reins, en tombant de la hauteur de trois mètres environ d'une maison en construction; son état a nécessité son transport à l'hôpital général.

Vagabondage. — Le nommé Clair Labully, âgé de trente-huit ans, a été trouvé couché dans un tas de paille sur le quai Saint-Vincent. Il a été écorché sous l'inculpation de vagabondage.

Michel Sage et Adolphe Colas étaient couchés dans un grenier à fourrages du cours Gambetta; des gardiens de la paix en tournée de surveillance les ont surpris là et conduits à la Permanence.

Le nommé Luc Marie, tisseur, demeurant cours Lafayette, 123, a été mis en état d'arrestation, pour vol d'une lampe à l'étalage de M. Vincent, place de la République, 44.

Une perquisition faite au domicile de cet audacieux voleur a fait découvrir une quantité d'objets de toute nature volés chez M. Dabonneau.

A la suite d'un vol commis au préjudice de M. Guérard, négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 57, le nommé Recanzone a été arrêté, ainsi que ses complices, les femmes Carrut, demeurant rue du Mail, et Argentera, demeurant rue Duvalard.

On a saisi dans leur domicile une quantité d'objets divers provenant de vols.

CHRONIQUE RÉGIONALE

AIN

Montmorillon. — Une véritable épidémie de suicide s'est abattue sur notre département.

La nommée Benette-Marie Devel, femme Richonnier, âgée de 47 ans, cultivatrice au hameau de Jendom, a été trouvée pendue dans son fenil.

On s'est empressé de couper la corde et de lui prodiguer des soins. Tout a été inutile; on n'a pu la rappeler à la vie.

Divonne. — Le tir de Divonne, qui a eu lieu les 21 et 22 septembre, a pleinement réussi. Plus de 3,000 coups de fusil ont été tirés aux différentes cibles.

SAONE-ET-LOIRE

Montceau-les-Mines. — Un accident vient d'arriver dans une carrière située sur le territoire de Montceau-les-Mines. Le sieur Claude Chapuis, carrier, a été surpris par la chute de blocs de pierre pendant son travail et a reçu des blessures assez graves à la jambe droite. Transporté aussitôt à son domicile, il a reçu les soins nécessaires. Chapuis est âgé de 43 ans, marié et père de famille.

LOIRE

Sur un ordre émanant du parquet de Saint-Etienne, la police a mis en état d'arrestation une aventurière de haute marque, également bien connue à Grenoble, et répondant au nom de Marie-Madeleine L...

Elle aurait commis de nombreuses escroqueries dans cette ville, qu'elle a habitée pendant quelque temps.

SAVOIE

Chambéry. Les préparatifs aux fêtes qui vont commencer demain sont poussés dans chaque quartier avec le plus grand entrain. Certaines rues présentent déjà un aspect féerique.

M. le maire, dans une proclamation affichée hier, fait appel à toutes les opinions pour recevoir dignement les nombreux hôtes qui sont annoncés.

M. le ministre des travaux publics et M. Balthaut arriveront dimanche prochain.

SAINT-ETIENNE

Avis aux ouvriers sans travail

Les chambres syndicales ouvrières de Saint-Etienne invitent tous les ouvriers sans travail à une grande réunion qui aura lieu dimanche 28 septembre, à deux heures du soir, dans la salle du Cirque, rue de la République.

ORDRE DU JOUR

1° La délégation rendra compte de son mandat;
2° Mesures à prendre pour l'ouverture de chantiers municipaux.

Pour la Commission d'organisation, Rondet.

BOURSE DE LYON

Lyon, le 27 septembre 1884.

La Bourse est toujours d'un calme à faire le désespoir des agents de change; par contre la fermeté a reparu sur toute la ligne.

La légère réaction de ces jours derniers ayant dégagé un peu le marché, par suite de l'allègement des positions d'acheteurs, il est assez naturel que l'on trouve maintenant d'aussi bons motifs pour remonter qu'on en avait trouvés pour baisser.

Le 3 0/0 finit au plus haut à 78 55, comme le 4 1/2 à 103 85. L'Italien se relève vivement à 96 45. L'Egypte cote 303 75. Crédit Lyonnais regagne quelques points à 549 37. La Banque ottomane retrouve le cours de 578 75. Chemins autrichiens, 635 une fois coté. Lombards en reprise à 316 25. Saragosse, 419 37 un peu faible. Nord-Espagne, 532 50, un seul cours. Comptant peu animé.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de la lettre de M. Combet.

THÉÂTRE BELLECOUR

MACBETH

Nous sommes allés voir jouer ce drame, qui ne nous a laissé aucune impression. Nous pouvons dire sans crainte d'être démenti que, même avec Sarah Bernhardt, tous les spectateurs s'y sont ennuyés.

Dieu! que d'insuffisance chez tous les artistes et que de temps dépensés à attendre que MM. les machinistes aient fini leur besogne.

Certes, Sarah Bernhardt qui a, dans ce drame un rôle absolument insuffisant est toujours la grande artiste, et nous l'entendions avec plaisir menacer et prier Macbeth.

Celui-ci, à son tour, a bien eu quelques bons mouvements, mais c'est tout.

En somme, mauvaise soirée pour le public et pour la grande renommée de Sarah Bernhardt.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Folies-Bergère. — Aujourd'hui à 3 heures, grand concert-tombola suivi de bal, donné au bénéfice des pauvres du 6^e arrondissement, par la société les Enfants de la Gaîté, avec le bienveillant concours de Mmes Pons, Anna, Abraham et de M. Lupin.

Prix du billet de tombola : 25 centimes.

Le secrétaire : A. COPET, Cours Vitton, 23.

Salle Molière, 49 51, rue Pierre-Corneille. — Aujourd'hui, réouverture de ce théâtre d'amateurs par une première représentation d'un ouvrage inédit : les Mystères du couvent, drame anti-clérical par un auteur lyonnais, Lever de rideau : la Folie d'un Anglais. La nouvelle direction a pris ses mesures pour que les spectacles soient toujours terminés à 11 heures.

Tribune libre

Appel aux ouvriers et ouvrières sans travail

Citoyennes et citoyens, Votre commission exécutive vous convoque à une grande réunion publique qui aura lieu dimanche 28 courant, à neuf heures du matin, salle des Folies-Bergère, avenue de Noailles, n° 55.

Cette réunion a pour but de vous rendre compte de la réponse qui lui a été faite par le Conseil municipal réuni en session extraordinaire le 25 courant.

ORDRE DU JOUR

Rapport de la commission sur les moyens que compte prendre la municipalité pour remédier à la crise qui sévit sur notre ville.

Nous espérons que tous les citoyens se feront un devoir de se rendre à notre appel.

La Commission,

Seigneret, Litzelmann, Joublin, Morand, Drevet Raymond, A. Favrichon.

Peignés à tisser

La commission exécutive convoque la corporation à une réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche 28 courant, à huit heures et demie du matin, à la mairie du premier arrondissement.

Il y a urgence.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Lecture et discussion des statuts;
- 2° Election du syndicat et de la commission de contrôle;
- 3° Questions diverses.

Pour la commission, BRUNETTE.

Les Enfants de Lyon

La société chorale les Enfants de Lyon donnera dimanche 28 courant, à une heure de l'après-midi, un grand concert-tombola, dans les Salons de la Villa des Fleurs, cours Gambetta, 199.

Groupe lyrique lyonnais

Le Groupe lyrique lyonnais a l'honneur d'informer ses nombreux amis qu'il donnera une soirée de famille le dimanche 28 septembre, à trois heures de l'après-midi, dans les vastes salons de la brasserie Robert, rue Coste, 5.

Le programme, des plus attrayants, sera exécuté par plusieurs artistes, ainsi que par les membres du groupe.

Le président, Léon Rosier. Le secrétaire, V. Gaudonnet.

CRISE OUVRIÈRE

Appel aux syndicats lyonnais

Citoyens,

En présence de la crise industrielle qui sévit en ce moment à Lyon, la Fédération métallurgique, ainsi que la Fédération des syndicats lyonnais, ont cru qu'il était de leur devoir de vous convoquer, afin que nous discutions ensemble les moyens d'y remédier.

A cet effet, tous les bureaux des syndicats lyonnais, fédérés ou non, sont priés d'assister à une réunion privée, qui aura lieu dimanche 28 septembre, à deux heures, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

ORDRE DU JOUR :

1. De la crise industrielle;
2. Des remèdes à y apporter;
3. Résolutions à prendre.

Pour la Fédération métallurgique :

Boisson.

Pour la Fédération des syndicats lyonnais :

Guettat.

La chambre syndicale des ouvriers charpentiers de la ville de Lyon invite tous les ouvriers de la corporation, sans travail, à assister à la réunion privée qui aura lieu le 28 courant, à deux heures, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

ORDRE DU JOUR

- 1° Rapport sur les ouvriers sans travail;
- 2° Questions diverses.

Chambre syndicale des chevronniers, maroquins

de la ville de Lyon et de la banlieue.

Dimanche, 28 septembre, de deux à quatre heures, chez Goutard, rue Garibaldi, 108. Versement des cotisations mensuelles.

On recevra les nouveaux adhérents.

Le secrétaire, PERRILLAT.

AVIS. — Les sous-officiers, caporaux et chasseurs à pied en non activité sont priés de se réunir le dimanche 28 courant, de trois à quatre heures du soir, rue de la Pyramide, 89. La commission.

Lundi 29 septembre, AU BAT-D'ARGENT, 9, rue de la République, mise en vente d'une très grande quantité de crétonne de coton écriu, provenant d'excédents de fournitures militaires. On n'ignore pas que les crétonnes de ces sortes de fournitures sont toujours de qualité tout à fait supérieure. Elles seront vendues bien au-dessous du prix coûtant. Toutes les personnes désireuses de faire un bon marché réel s'empresseront d'en profiter.

Toile, Rideaux, Lingerie, Bonneterie, Chemises, Linge confectionné et prêt à servir.

TRousseaux de Pension

Nous rappelons que tous nos lecteurs, porteurs de soixante bons d'achat, auront droit, moyennant 4 francs, à une action de l'AVENIR DES FAMILLES, remboursable à

CENT FRANCS

Tous nos lecteurs, munis de trois cent soixante-cinq bons d'achat, auront droit gratuitement à la même action remboursable à

CENT FRANCS

Tous les lecteurs qui voudront souscrire un abonnement d'un an à L'AVENIR DE LYON auront droit de suite, gratuitement à la même action remboursable à

CENT FRANCS

La société L'AVENIR DES FAMILLES, étant constituée conformément au décret du 22 janvier 1868, tous les titres par elle émis sont garantis par un dépôt de Rentes Françaises ou de Titres portant la GARANTIE DE L'ÉTAT, elle procède au tirage de ces polices d'assurances tous les trois mois. Le premier tirage doit avoir lieu le QUINZE OCTO-

BRE, au siège social, rue de la République, 61, à Lyon. Tous nos lecteurs pourront y assister.

DEMANDES D'EMPLOIS

Un homme de vingt-six ans, ex-sous-officier, désire un emploi quelconque. S'adresser chez M. Bessy, rue de Séze, 25.

Un comptable connaissant la comptabilité industrielle, commerciale et des assurances demande un emploi sérieux à Lyon ou aux environs. S'adresser au bureau du journal.

LAINES

à tricoter et au crochet

Pour œuvres de charité, le 1/2 kilog. . .	4 fr.
Gris mélangé	5 »
Mérinos et Saxe, écoru.	5 »
— toutes nuances.	6 »
Cachemire blanc et noir	6 »
Anglaise irrétrécissable, écoru.	6 »
— toutes couleurs	7 »
Persan blanc, noir, couleur	5 »
Mohair	7 »

PÉLERINES ET FICHUS

ROBES & MANTEAUX D'ENFANTS

A. ROYANÉ, r. de la Préfecture, 1

CHOCOLAT-PAYRAUD

AVIS. — Ne pas confondre le Chocolat-Payraud avec le Chocolat d'Ambrosio Valcaneras, dit ESPAGNOL, qui a été poursuivi.

Exiger sur chaque

Tablette

de

le nom incrusté pour éviter les contrefaçons

Toutes les communications concernant L'AVENIR sont reçues rue Quatre-Chapeaux, 44, jusqu'à cinq heures du soir; à partir de cette heure jusqu'à minuit, 70, cours de la Liberté.

THÉÂTRES ET CONCERTS

THÉÂTRE-BELLECOUR

Dimanche 28 septembre, représentation donnée par le théâtre de la Porte-Saint-Martin.

MACBETH

Drame en 10 tableaux de W. Shakespeare, traduction en prose de M. Jean Richelin.

Celestina. — Froufrou, comédie en 5 actes, par H. Meilhac et L. Halévy.

La procès Veauradieux, comédie en 3 actes, Casino, rue de la République. — A 8 h.

Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.

Scala-Bouffes. — Spectacle varié. Alcazar, rue de Séze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

Folies-Bergère, avenue de Noailles. Grand concert suivi de bal, donné par les Félants de la Gaité.

Salle Molière, 49-51, rue Pierre-Corneille. — Réouverture. — Les Mystères du couvent, drame en cinq actes. — La folie d'un Anglais.

Panorama de Lyon, 20, rue du Nord, aux Brotteaux. — Le Siège de Lyon en 1793. — De 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Ménagerie des frères Laurent, cours de Midi. — Représentation tous les soirs à 8 heures et demie.

Musiques Militaires Bellecour, de 4 à 5 heures.

Place Morand, de 4 à 5 heures.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté.

A LA VILLE DE LYON

Grands Magasins de Nouveautés, plus vastes, à eux seuls, que tous les autres Magasins de Lyon réunis

Dimanche 28 Septembre

SPLENDIDE EXPOSITION EXTÉRIEURE

DANS TOUTES LES GALERIES

COMPOSÉE SPÉCIALEMENT DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS EN TISSUS DE TOUTS GENRES POUR ROBES, COSTUMES ET CONFECTIONS

Mise en vente dès Lundi 29 Septembre

Cette exhibition, qui n'est que le prélude de la GRANDE EXPOSITION GÉNÉRALE INTÉRIEURE que cette Maison offre à chaque saison comme une agréable fête à toute la population, sera cependant tellement importante et si belle qu'elle ne manquera pas d'intéresser toute notre cité.

On y admirera, en effet, dans un ensemble parfait, tout ce que LES FABRIQUES FRANÇAISES et ÉTRANGÈRES ont produit en tissus de plus nouveau, de plus RICHE, de plus AVANTAGEUX et de MEILLEUR GOUT, depuis les Etoffes d'un emploi modeste jusqu'à celles destinées à l'élégance et au luxe.

Le BON MARCHÉ relatif de tous ces articles augmentera encore l'attrait qui s'empare de tous les visiteurs; car cette Maison, traitant DIRECTEMENT en FABRIQUE, au COMPTANT et sans INTERMÉDIAIRE, vend ses marchandises à des prix représentant une différence D'AU MOINS 20 0/0 sur tous ceux de n'importe quelle autre Maison.

EXPÉDITION FRANCO, A DOMICILE, A PARTIR DE 25 FRANCS

M^{me} VALLET FABRIQUE DE LAMPES

Mère de Desbarrolles, lit la destinée dans les lignes de la main, rue Neuve, 13.

CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux expositions. Approuvés par la Faculté de médecine. — Seule maison fournissant les établissements religieux. — Fabrication et réparations.

BERTHIER rue de Jarente, 5, Lyon

M^{me} MORLETTE

SOMNAMBULE Consultations de 10 h. à 4 h., rue Hippolyte-Flandrin, 13.

M^{me} HERMANN

Avenir par les cartes, passage St-Pothin, 6.

Système VENDEL et autres Spécialité pour Fabriques et Ateliers. — Réparations soignées en tous genres. — Grand assortiment de Suspensions. — Prix modérés.

MAZOYER MÉDAILLÉ ET BREVETÉ

Cours Vitton, 30, Brotteaux

A LOUER PETITE PROPRIÉTÉ Complètement close de murs composée de six pièces avec terrasse Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.

Institution THRESSIER

17, rue des Deux-Frères et rue Louis, 52 A VILLEURBANNE

Cette institution, une des mieux organisées sous tous les rapports, et desservie par les tramways de pontchat et de Villeurbanne, est recommandable par le grand nombre de sujets qu'elle a formés et placés dans le commerce, l'industrie, la bureaucratie, les ponts et chaussées, etc.; des soins maternels sont donnés aux jeunes enfants; langues vivantes, prix modérés.

La maison se charge de placer ses élèves lorsqu'ils ont fini leurs études.

CHAPELLERIE

Maison RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 30

Mise en vente d'un choix considérable de Coiffures pour la chasse; Chapeaux bords de mer en toutes nuances; Casquettes souples et Casques de toutes formes.

CHAPEAUX DE PAILLE A TOUS PRIX 10.000 Chapeaux de feutre en toutes formes 3^{fr} 60

PRIX UNIQUE: 3^{fr} 60

LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÈRE — LYON

Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62 La plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

COOPÉRATIVE POUR CHARBONS

en formation dans le 2^e arrondissement

La direction de cette coopérative a l'honneur d'informer les personnes qui désirent en faire partie, que le charbon Menu extra leur est livré à raison de 2 fr. 80 l'hectolitre, et les Dragées lavées à 3 f. 40, rendu à domicile.

Le prix du charbon est susceptible de diminution, au fur et à mesure de l'accroissement du nombre des sociétaires.

Toute commande doit être faite au moins deux jours à l'avance, et ne peut être inférieure à deux hectolitres; toutefois, deux commandes de la même maison pourront s'entendre mutuellement pour en prendre chacune un.

Les personnes étrangères à la boulangerie coopérative du dix arrondissement, qui désirent coopérer au charbon, devront faire leurs commandes à la direction: RUE PENTHEVRE, 9, par carte postale, dont le remboursement sera décompté sur les bulletins de livraison.

Toutes les commandes sont payables à moment de la livraison.

MODES

Gros et Détail

M^{me} CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

SPECIALITÉ POUR DEUILS